

**Modèle 12.5**

Le diagnostic de performance énergétique pour les maisons individuelles neuves ou assimilées au titre du présent arrêté est réalisé selon le modèle suivant :

*Exemple de DPE, données fictives non représentatives*

DPE

**diagnostic de performance**  
**énergétique** (logement)

n° : 2D20210532  
établi le : 12/07/2021  
valable jusqu'au : 11/07/2031

Ce document vous permet de savoir si votre logement est économe en énergie et préserve le climat. Il vous donne également des pistes pour améliorer ses performances et réduire vos factures. [Pour en savoir plus : <url\\_gouv\\_guide\\_pédagogique>](#)

<photo du bien>

adresse : **42 avenue de la République, 44000 Nantes**  
 type de bien : maison individuelle  
 année de construction : 2021  
 surface habitable : **150m²**

propriétaire : Jean Dupont  
 adresse : place de la Mairie, 44000 Nantes

Performance énergétique et climatique

logement extrêmement performant

48

kWh/m²/an

consommation  
(énergie primaire)

|

1\*

kg CO<sub>2</sub>/m²/an

émissions

|

A

passoire énergétique

logement extrêmement peu performant

**\* Dont émissions de gaz à effet de serre**

peu d'émissions de CO<sub>2</sub>

A

—

1 kg CO<sub>2</sub>/m²/an

émissions de CO<sub>2</sub> très importantes

Ce logement émet 224 kg de CO<sub>2</sub> par an, soit l'équivalent de 1162 km parcourus en voiture.

Le niveau d'émissions dépend principalement des types d'énergies utilisées (bois, électricité, gaz, fioul, etc.).

Le niveau de consommation énergétique dépend de l'isolation du logement et de la performance des équipements.

Estimation des coûts annuels d'énergie du logement

Les coûts sont estimés en fonction des caractéristiques de votre logement et pour une utilisation standard sur 5 usages (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage, auxiliaires) voir p.3 les détails par poste.

€

entre **660€** et **940€** par an

Prix moyens des énergies indexés au 1<sup>er</sup> janvier 2021 (abonnements compris)

Comment réduire ma facture d'énergie ?

voir p.3

**Informations diagnostiqueur**

**PM Diagnostics**  
12 grande rue,  
44000 Nantes  
diagnostiqueur : Pierre Martin

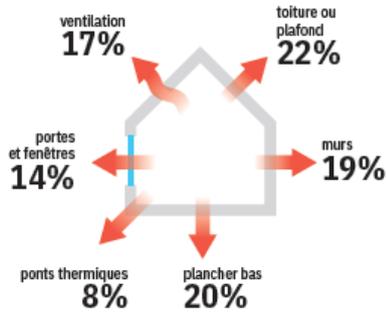
tel : 02 88 22 33 09  
email : Pierre@pm-diagnostics.fr  
n° de certification : FR410230 49  
organisme de certification : CERTIF 311

Exemple de DPE, données fictives non représentatives

DPE **NEUF** diagnostic de performance énergétique (logement)

p.2

Schéma des déperditions de chaleur



Performance de l'isolation



Système de ventilation en place

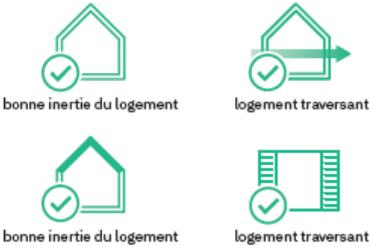


Ventilation mécanique contrôlée double flux avec échangeur.

Confort d'été (hors climatisation)\*

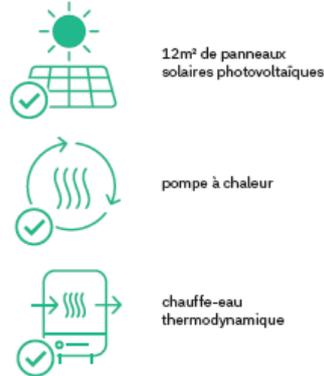


Les caractéristiques de votre logement améliorant le confort d'été :

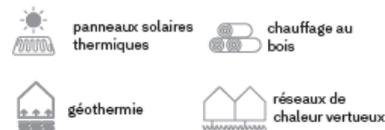


Production d'énergies renouvelables

équipements présents dans le logement :



D'autres solutions d'énergies renouvelables existent :



Logement équipé d'une climatisation



La climatisation permet de garantir un bon niveau de confort d'été mais augmente les consommations énergétiques du logement.

\*Le niveau de confort d'été présenté ici s'appuie uniquement sur les caractéristiques de votre logement (la localisation n'est pas prise en compte).

## Exemple de DPE, données fictives non représentatives

DPE <sup>(NEUF)</sup> diagnostic de performance énergétique (logement)

p.3

## Montants et consommations annuels d'énergie

usage		consommation d'énergie (en kWh énergie primaire)	frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	répartition des dépenses
 chauffage	 électrique	3 105 (1 350 é.f.)	entre 290€ et 400€	 43%
 eau chaude sanitaire	 électrique	2 415 (1 050 é.f.)	entre 220€ et 310€	 33%
 refroidissement	 électrique	690 (300 é.f.)	entre 60€ et 90€	 10%
 éclairage	 électrique	690 (300 é.f.)	entre 60€ et 90€	 10%
 auxiliaires	 électrique	345 (150 é.f.)	entre 30€ et 50€	 4%
énergie totale pour les usages recensés :		7 245 kWh (3 250 kWh é.f.)	entre 660€ et 940€ par an	

Pour rester dans cette fourchette d'estimation, voir les recommandations d'usage ci-dessous.

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19°C réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28°C (si présence de climatisation), et une consommation d'eau chaude de 132ℓ par jour.

é.f. → énergie finale

\*Prix moyens des énergies indexés au 1<sup>er</sup> janvier 2021 (abonnements compris)

▲ Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation. Les consommations liées aux autres usages (électroménager, appareils électroniques...) ne sont pas comptabilisées.

▲ Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements...

## Recommandations d'usage pour votre logement

Quelques gestes simples pour maîtriser votre facture d'énergie :



**Température recommandée en hiver → 19°C**  
Chauffer à 19°C plutôt que 21°C, c'est en moyenne -14% sur votre facture **soit -55€ par an**

**astuces** (plus facile si le logement dispose de solutions de pilotage efficaces)

- Diminuez le chauffage quand vous n'êtes pas là.
- Chauffez les chambres à 17°C la nuit.



**Si climatisation, température recommandée en été → 28°C**  
Climatiser à 28°C plutôt que 26°C, c'est en moyenne -15% sur votre facture **soit -13€ par an**

**astuces**

- Fermez les fenêtres et volets la journée quand il fait chaud.
- Aérez votre logement la nuit.



**Consommation recommandée → 132ℓ/jour d'eau chaude à 40°C**

Estimation faite par rapport à la surface de votre logement (2-3 personnes). Une douche de 5 minutes = environ 40ℓ.

54ℓ consommés en moins par jour, c'est en moyenne -29% sur votre facture **soit -110€ par an**

**astuces**

- Installez des mousseurs d'eau sur les robinets et un pommeau à faible débit sur la douche.
- Réduisez la durée des douches.



En savoir plus sur les bons réflexes d'économie d'énergie :  
[www.faire.gouv.fr/reduire-ses-factures-energie](http://www.faire.gouv.fr/reduire-ses-factures-energie)

## Exemple de DPE, données fictives non représentatives

DPE **NEUF** diagnostic de performance énergétique (logement)

p.4

Voir en annexe le descriptif détaillé du logement et de ses équipements.

## Vue d'ensemble du logement

	description	isolation
 murs	Murs nord, ouest, sud en blocs de béton creux donnant sur l'extérieur, avec isolation intérieure et extérieure. Mur est en blocs de béton creux donnant sur un garage, avec isolation intérieure.	très bonne
 plancher bas	Dalle béton donnant sur un terre-plein, avec isolation.	bonne
 toiture/plafond	Combles aménagés sous rampant donnant sur l'extérieur, avec isolation.	très bonne
 portes et fenêtres	Porte bois opaque pleine. Fenêtres battantes PVC, double vitrage à isolation renforcée et volets roulants PVC. Portes-fenêtres battantes avec soubassement PVC, double vitrage à isolation renforcée et volets roulants PVC.	très bonne

## Vue d'ensemble des équipements

	description
 chauffage	Pompe à chaleur air/air, soufflage d'air chaud (système individuel).
 eau chaude sanitaire	Chauffe-eau thermodynamique sur air extrait, à accumulation avec ballon séparé (système individuel).
 climatisation	Pompe à chaleur air/air, soufflage d'air froid (système individuel).
 ventilation	VMC double flux avec échangeur.
 production d'électricité	Panneaux solaires photovoltaïques.
 pilotage	Chauffage central avec un minimum de température, avec régulation pièce par pièce.

## Recommandations de gestion et d'entretien des équipements

Pour maîtriser vos consommations d'énergie, la bonne gestion et l'entretien régulier des équipements de votre logement sont essentiels.

	type d'entretien
 ventilation	Nettoyer les entrées d'air à l'aide d'un chiffon légèrement humide Nettoyer les filtres de soufflage et d'extraction → tous les 3 à 6 mois Changer les filtres de soufflage et d'extraction → au moins 1 fois par an Entretien des conduits par un professionnel → tous les 3 à 5 ans Aérer les pièces 5 minutes par jour, fenêtres grandes ouvertes.
 pompe à chaleur	Entretien obligatoire par un professionnel → tous les 2 ans Programmer la température de chauffage en fonction de votre présence. Baisser la température la nuit.
 chauffe-eau thermodynamique	Entretien obligatoire par un professionnel → tous les 2 ans Régler la température du chauffe-eau thermodynamique entre 45 et 50°C. Arrêter le chauffe-eau en cas d'absence de plus de 4 jours.
 panneaux solaires photovoltaïques	Nettoyer régulièrement les capteurs solaires.
 éclairages	Nettoyer les ampoules et les luminaires.

Modèle 12.6

Le diagnostic de performance énergétique pour les nouveaux bâtiments ou parties nouvelles de bâtiments d'habitation collectifs ou assimilés au titre du présent arrêté est réalisé selon le modèle suivant :

Exemple de DPE, données fictives non représentatives

DPE

diagnostic de performance  
énergétique (bâtiment d'habitation collectif)

n° : 2D20210532  
établi le : 12/07/2021  
valable jusqu'au : 11/07/2031

Ce document vous permet de savoir si votre bâtiment est économe en énergie et préserve le climat. Il vous donne également des pistes pour améliorer ses performances et réduire vos factures. Pour en savoir plus : <url\_gouv\_guide\_pédagogique>

<photo du bien>

adresse : 42 avenue de la République, 54000 Nancy  
 type de bien : appartement  
 année de construction : 2021  
 surface habitable : 63m<sup>2</sup>

propriétaire : SCI NANCY 42 AV REPUBLIQUE  
 adresse : 25 place de la Mairie, 54000 Nancy

Performance énergétique et climatique

bâtiment extrêmement performant

56  
kWh/m<sup>2</sup>/an  
consommation  
(énergie primaire)

1\*  
kg CO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup>/an  
émissions

A

passoire énergétique

bâtiment extrêmement peu performant

\* Dont émissions de gaz à effet de serre

peu d'émissions de CO<sub>2</sub>

A

1 kg CO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup>/an

émissions de CO<sub>2</sub> très importantes

Le niveau de consommation énergétique dépend de l'isolation du bâtiment et de la performance des équipements.

Ce bâtiment émet 1823 kg de CO<sub>2</sub> par an, soit l'équivalent de 9946 km parcourus en voiture. Le niveau d'émissions dépend principalement des types d'énergies utilisées (bois, électricité, gaz, fuel, etc.).

Estimation des coûts annuels d'énergie du bâtiment

Les coûts sont estimés en fonction des caractéristiques de votre bâtiment et pour une utilisation standard sur 5 usages (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage, auxiliaires) voir p.3 les détails par poste.

€

entre 4240€ et 5790€ par an

Prix moyens des énergies indexés au 1<sup>er</sup> janvier 2021 (abonnements compris)

Comment réduire ma facture d'énergie ? voir p.3

**Informations diagnostiqueur**

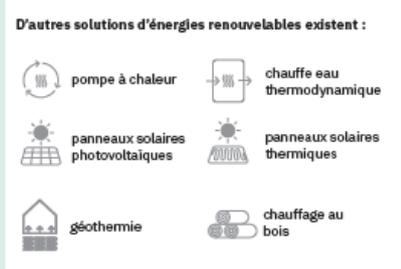
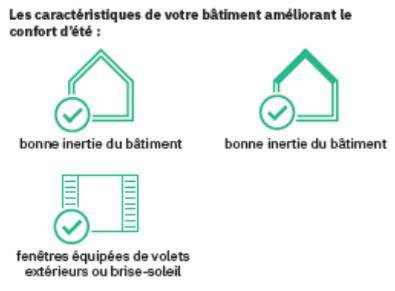
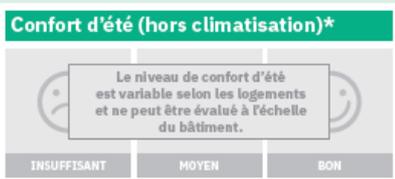
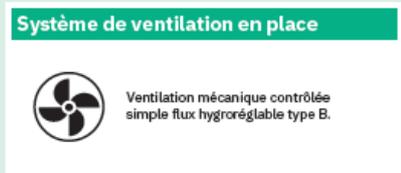
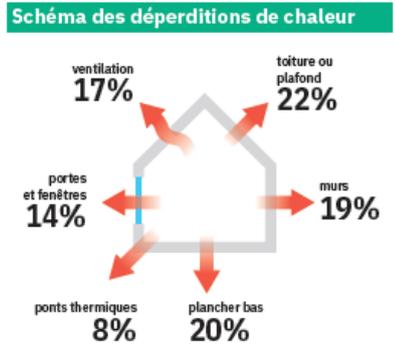
PM Diagnostics  
12 grande rue,  
54000 Nancy  
diagnostiqueur : Pierre Martin

tel : 03 88 22 33 09  
email : Pierre@pm-diagnostics.fr  
n° de certification : FR410230 49  
organisme de certification : CERTIF 311

LOGO

Exemple de DPE, données fictives non représentatives

**DPE** NEUF diagnostic de performance énergétique (bâtiment d'habitation collectif) p.2



Exemple de DPE, données fictives non représentatives

DPE **NEUF** diagnostic de performance énergétique (bâtiment d'habitation collectif)

p.3

## Montants et consommations annuels d'énergie

usage		consommation d'énergie (en kWh énergie primaire)	frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	répartition des dépenses
chauffage	réseau de chaleur	23 375 (23 375 é.f.)	entre 1560€ et 2120€	37%
eau chaude sanitaire	réseau de chaleur	18 700 (18 700 é.f.)	entre 1250€ et 1700€	29%
refroidissement	électrique	0 (0 é.f.)	0€	0%
éclairage	électrique	4 301 (1 870 é.f.)	entre 570€ et 790€	14%
auxiliaires	électrique	6 451 (2 805 é.f.)	entre 860€ et 1180€	20%
énergie totale pour les usages recensés :		<b>52 827 kWh</b> (46 750 kWh é.f.)	entre 4240€ et 5790€ par an	

Pour rester dans cette fourchette d'estimation, voir les recommandations d'usage ci-dessous.

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19°C réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28°C (si présence de climatisation), et une consommation d'eau chaude moyenne de 105ℓ par logement et par jour.

é.f. → énergie finale

\* Prix moyens des énergies indexés au 1<sup>er</sup> janvier 2021 (abonnements compris)

▲ Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes...) sont prises en compte dans cette estimation. Les consommations liées aux autres usages (électroménager, appareils électroniques...) ne sont pas comptabilisées.

▲ Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements...

## Recommandations d'usage pour votre bâtiment

Quelques gestes simples pour maîtriser votre facture d'énergie :



**Température recommandée en hiver → 19°C**  
Chauffer à 19°C plutôt que 21°C, c'est en moyenne **-14% sur votre facture**

astuces (plus facile si le bâtiment dispose de solutions de pilotage efficaces)

- Diminuez le chauffage quand vous n'êtes pas là.
- Chauffez les chambres à 17°C la nuit.



**Si climatisation, température recommandée en été → 28°C**

astuces

- Fermez les fenêtres et volets la journée quand il fait chaud.
- Aérez votre logement la nuit.



**Consommation recommandée par logement → 105ℓ/jour d'eau chaude à 40°C**  
Estimation faite par rapport à la surface d'un logement moyen (1-2 personnes). Une douche de 5 minutes = environ 40ℓ.  
43ℓ consommés en moins par jour, c'est en moyenne **-29% sur votre facture**

astuces

- Installez des mousseurs d'eau sur les robinets et un pommeau à faible débit sur la douche.
- Réduisez la durée des douches.



En savoir plus sur les bons réflexes d'économie d'énergie : [www.faire.gouv.fr/reduire-ses-factures-energie](http://www.faire.gouv.fr/reduire-ses-factures-energie)

Exemple de DPE, données fictives non représentatives

**DPE** NEUF diagnostic de performance énergétique (bâtiment d'habitation collectif) **p.4**

Voir en annexe le descriptif détaillé du bâtiment et de ses équipements.

**Vue d'ensemble du bâtiment**

	description	isolation
 murs	Murs en béton cellulaire, avec isolation répartie.	<b>très bonne</b>
 plancher bas	Plancher à entrevous isolant, avec isolation.	<b>très bonne</b>
 toiture/plafond	Dalle béton donnant sur l'extérieur, avec isolation.	<b>bonne</b>
 portes et fenêtres	Porte bois opaque pleine. Fenêtres battantes PVC, double vitrage à isolation renforcée et volets roulants PVC. Portes-fenêtres battantes avec soubassement PVC, double vitrage à isolation renforcée et volets roulants PVC.	<b>très bonne</b>

**Vue d'ensemble des équipements**

	description
 chauffage	Réseau de chaleur urbain sur radiateurs à eau chaude (système collectif).
 eau chaude sanitaire	Réseau de chaleur urbain (système collectif).
 climatisation	Sans objet.
 ventilation	VMC simple flux hygroréglable type B.
 pilotage	Radiateurs avec robinet thermostatique.

**Recommandations de gestion et d'entretien des équipements**

Pour maîtriser vos consommations d'énergie, la bonne gestion et l'entretien régulier des équipements de votre bâtiment sont essentiels.

	type d'entretien
 ventilation	Ne pas obstruer les entrées d'air. Les nettoyer à l'aide d'un chiffon sec → au moins 1 fois par an Nettoyer les bouches d'extraction → au moins 2 fois par an Entretien des conduits par un professionnel → tous les 3 à 5 ans Aérer les pièces 5 minutes par jour, fenêtres grandes ouvertes.
 radiateurs	Dépoussiérer les radiateurs régulièrement.
 circuit de chauffage	Faire déboucher le circuit de chauffage par un professionnel → tous les 10 ans Veiller au bon équilibrage de l'installation de chauffage.
 éclairages	Nettoyer les ampoules et les luminaires.

Modèle 12.7

Le diagnostic de performance énergétique pour les logements situés dans un nouveau bâtiment ou partie nouvelle de bâtiment d'habitation collectif ou assimilés au titre du présent arrêté est réalisé selon le modèle suivant :

Exemple de DPE, données fictives non représentatives

DPE

**diagnostic de performance énergétique** (logement)

NEUF

n° : 2020210532  
 établi le : 12/07/2021  
 valable jusqu'au : 11/07/2031

Ce document vous permet de savoir si votre logement est économe en énergie et préserve le climat. Il vous donne également des pistes pour améliorer ses performances et réduire vos factures. Pour en savoir plus : <url\_gouv\_guide\_pédagogique>

<photo du bien>

adresse : **42 avenue de la République, 54000 Nancy**  
 type de bien : **appartement**  
 année de construction : **2021**  
 surface habitable : **63m²**

propriétaire : **SCI NANCY 42 AV REPUBLIQUE**  
 adresse : **25 place de la Mairie, 54000 Nancy**

**Performance énergétique et climatique**

logement extrêmement performant

56

|

1\*

|

A

consommation (énergie primaire)      émissions (kg CO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup>/an)

B

C

D

E

F

G

logement extrêmement peu performant

**\* Dont émissions de gaz à effet de serre**

peu d'émissions de CO<sub>2</sub>

A

—

1 kg CO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup>/an

B

C

D

E

F

G

émissions de CO<sub>2</sub> très importantes

Le niveau de consommation énergétique dépend de l'isolation du logement et de la performance des équipements.

Ce logement émet 122 kg de CO<sub>2</sub> par an, soit l'équivalent de 636 km parcourus en voiture. Le niveau d'émissions dépend principalement des types d'énergies utilisées (bois, électricité, gaz, fioul, etc.).

**Estimation des coûts annuels d'énergie du logement**

Les coûts sont estimés en fonction des caractéristiques de votre logement et pour une utilisation standard sur 5 usages (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage, auxiliaires). En cas de système collectif, les montants facturés peuvent différer en fonction des règles de répartition des charges. Voir p.3 les détails par poste.

€

entre 260€ et 410€

par an

Prix moyens des énergies indexés au 1<sup>er</sup> janvier 2021 (abonnements compris)

Comment réduire ma facture d'énergie ? voir p.3

**Informations diagnostiqueur**

**PM Diagnostics**  
 12 grande rue,  
 54000 Nancy  
 diagnostiqueur : Pierre Martin

tel : 03 88 22 33 09  
 email : Pierre@pm-diagnostics.fr  
 n° de certification : FR410230 49  
 organisme de certification : CERTIF 311

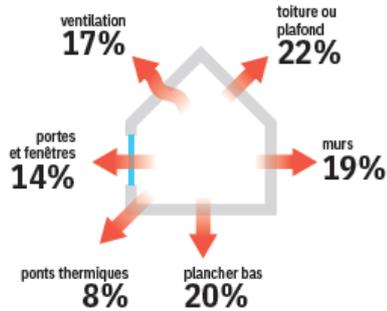
LOGO

Exemple de DPE, données fictives non représentatives

**DPE** NEUF diagnostic de performance énergétique (logement)

p.2

**Schéma des déperditions de chaleur** ⚠



**Performance de l'isolation** ⚠



**Système de ventilation en place**



Ventilation mécanique contrôlée simple flux hygroréglable type B.

**Confort d'été (hors climatisation)\***



Les caractéristiques de votre logement améliorant le confort d'été :

- bonne inertie du logement
- logement traversant
- bonne inertie du logement
- fenêtres équipées de volets extérieurs ou brise-soleil

**Production d'énergies renouvelables**

équipements présents dans le logement :



réseau de chaleur vertueux

D'autres solutions d'énergies renouvelables existent :

- pompe à chaleur
- chauffe-eau thermodynamique
- panneaux solaires photovoltaïques
- panneaux solaires thermiques
- géothermie
- chauffage au bois

\*Le niveau de confort d'été présenté ici s'appuie uniquement sur les caractéristiques de votre logement (la localisation n'est pas prise en compte).

⚠ Ces informations sont basées sur les données de l'ensemble du bâtiment.

Exemple de DPE, données fictives non représentatives

DPE <sup>NEUF</sup> diagnostic de performance énergétique (logement)

p.3

## Montants et consommations annuels d'énergie

usage		consommation d'énergie (en kWh énergie primaire)	fraîs annuels d'énergie (fourchette d'estimation)	répartition des dépenses
chauffage	réseau de chaleur	1 575 (1 575 é.f.)	entre 100€ et 150€	37%
eau chaude sanitaire	réseau de chaleur	1 260 (1 260 é.f.)	entre 80€ et 120€	29%
refroidissement	électrique	0 (0 é.f.)	0€	0%
éclairage	électrique	289 (126 é.f.)	entre 30€ et 60€	14%
auxiliaires	électrique	434 (189 é.f.)	entre 50€ et 80€	20%
énergie totale pour les usages recensés :		3 559 kWh (3 150 kWh é.f.)	entre 260€ et 410€ par an	

Pour rester dans cette fourchette d'estimation, voir les recommandations d'usage ci-dessous.

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19°C réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28°C (si présence de climatisation), et une consommation d'eau chaude de 106ℓ par jour.

é.f. → énergie finale

\* Prix moyens des énergies indexés au 1<sup>er</sup> janvier 2021 (abonnements compris)

▲ Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation. Les consommations liées aux autres usages (électroménager, appareils électroniques...) ne sont pas comptabilisées.

▲ Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements...

## Recommandations d'usage pour votre logement

Quelques gestes simples pour maîtriser votre facture d'énergie :



**Température recommandée en hiver → 19°C**  
Chauffer à 19°C plutôt que 21°C, c'est en moyenne -14% sur votre facture **soit -20€ par an**

astuces (plus facile si le logement dispose de solutions de pilotage efficaces)

- Diminuez le chauffage quand vous n'êtes pas là.
- Chauffez les chambres à 17°C la nuit.



**Si climatisation, température recommandée en été → 28°C**

astuces

- Fermez les fenêtres et volets la journée quand il fait chaud.
- Aérez votre logement la nuit.



**Consommation recommandée → 106ℓ/jour d'eau chaude à 40°C**

Estimation faite par rapport à la surface de votre logement (2-3 personnes). Une douche de 5 minutes = environ 40ℓ.

43ℓ consommés en moins par jour, c'est en moyenne -29% sur votre facture **soit -41€ par an**

astuces

- Installez des mousseurs d'eau sur les robinets et un pommeau à faible débit sur la douche.
- Réduisez la durée des douches.



En savoir plus sur les bons réflexes d'économie d'énergie :  
[www.faire.gouv.fr/reduire-ses-factures-energie](http://www.faire.gouv.fr/reduire-ses-factures-energie)

Exemple de DPE, données fictives non représentatives

**DPE** NEUF diagnostic de performance énergétique (logement)

p.4

Voir en annexe le descriptif détaillé du logement et de ses équipements.

**Vue d'ensemble du logement**

	description	isolation
 murs	Murs en béton cellulaire, avec isolation répartie.	<b>très bonne</b>
 plancher bas	Plancher à entrevous isolant, avec isolation.	<b>très bonne</b>
 toiture/plafond	Dalle béton donnant sur l'extérieur, avec isolation.	<b>bonne</b>
 portes et fenêtres	Porte bois opaque pleine. Fenêtres battantes PVC, double vitrage à isolation renforcée et volets roulants PVC. Portes-fenêtres battantes avec surbassement PVC, double vitrage à isolation renforcée et volets roulants PVC.	<b>très bonne</b>

**Vue d'ensemble des équipements**

	description
 chauffage	Réseau de chaleur urbain sur radiateurs à eau chaude (système collectif).
 eau chaude sanitaire	Réseau de chaleur urbain (système collectif).
 climatisation	Sans objet.
 ventilation	VMC simple flux hygroréglable type B.
 pilotage	Radiateurs avec robinet thermostatique.

**Recommandations de gestion et d'entretien des équipements**

Pour maîtriser vos consommations d'énergie, la bonne gestion et l'entretien régulier des équipements de votre logement sont essentiels.

	type d'entretien
 ventilation	Ne pas obstruer les entrées d'air. Les nettoyer à l'aide d'un chiffon sec → au moins 1 fois par an Nettoyer les bouches d'extraction → au moins 2 fois par an Entretien des conduits par un professionnel → tous les 3 à 5 ans Aérer les pièces 5 minutes par jour, fenêtres grandes ouvertes.
 radiateurs	Dépoussiérer les radiateurs régulièrement.
 circuit de chauffage	Faire déboucher le circuit de chauffage par un professionnel → tous les 10 ans Veiller au bon équilibrage de l'installation de chauffage.
 éclairages	Nettoyer les ampoules et les luminaires.

▲ Selon la configuration, certaines recommandations relèvent de la copropriété ou du gestionnaire de l'immeuble.